



Liminaire pour le CSAL du 17 février 2025

Monsieur le Président,

Les usagers ont besoin d'un service des impôts de proximité à Vénissieux !

En raison de travaux importants sur le site de Vénissieux, le Service des Impôts des Particuliers a dû être déménagé à Bron depuis la fin octobre 2024. Si l'on peut comprendre cette mesure de relocalisation temporaire, il n'en va pas de même pour votre décision de fermer définitivement ce site. Vous avez annoncé cette décision soudaine le 20 janvier 2025, avant toute concertation, aux agents de ce service.

Actuellement, les usagers de Vénissieux, Saint-Fons, Corbas ou Feyzin doivent se déplacer dans d'autres accueils des finances publiques pour accéder à leur service des finances publiques. Ils sont nombreux à se rendre aux guichets (700 usagers hebdomadaires à Vénissieux, et beaucoup plus lors des périodes de déclaration d'impôts ou de paiement) en raison de difficultés numériques, d'accès aux informations en ligne ou de compréhension du langage administratif.

L'État en a pleinement conscience, comme en témoigne la réaffirmation affichée pour la ville de Vénissieux (contrat de ville 2024-2030) de lutter contre le non-recours aux droits et la fracture numérique.

Madame le Maire de Vénissieux a même proposé une solution de relogement dans un immeuble récent situé au 50 Boulevard Croizat à Vénissieux (à proximité du tram et du métro).

Vous arguez d'un coût trop élevé pour aménager ce service dans ce nouvel immeuble et du recours à la dématérialisation pour répondre aux besoins des citoyens.

La dématérialisation n'est pas une réponse adaptée lorsqu'on accueille des usagers issus de quartiers défavorisés, qui sont davantage sujets à l'illectronisme. Et non ! L'espace France Service n'est pas adapté pour accueillir autant d'usagers et répondre à l'intégralité de leurs demandes. Il faut donc s'attendre à une augmentation du non-recours aux démarches administratives pour ces usagers.

Aussi, les usagers (au travers de pétitions), les agents des finances publiques et les représentants des personnels souhaitent que la solution de relogement à Vénissieux soit étudiée sérieusement, ainsi que toutes les pistes de financement et de réinstallation.

Enfin, malgré les échanges que vous avez eu avec M. Lafond Richard, secrétaire de la FSSSCT, en lui demandant d'examiner ce projet dans le cadre de la FSSSCT pour avis, et l'annulation de ce CSAL, vous continuez à refuser cette possibilité. Cette situation montre clairement votre volonté d'imposer votre vision, sans permettre aucun dialogue ni écoute.

Nous vous demandons de retirer ce projet.